



## SOMMET DE LA FRANCOPHONIE - MONTREUX



### LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE SOUS LE REGARD DES DROITS HUMAINS : LA SANTE MATERNELLE EN MANQUE D'ENGAGEMENT POLITIQUE

Dans le cadre de la journée thématique « 10 ans après la Déclaration de Bamako : Les droits humains au cœur de la coopération internationale », Amnesty International vous invite à une

**Table ronde à l'hôtel SUISSE MAJESTIC, Alpes 45, Montreux**  
(<http://www.suisse-majestic.com>)

**23 octobre de 13h30 à 15h00**

Pour que la santé maternelle devienne une réalité pour toutes les femmes, les Etats doivent mettre en place bien plus qu'une simple augmentation de leur budget de la santé. Les facteurs affectant la santé maternelle sont directement liés aux multiples formes de discrimination dont les femmes sont l'objet : mariages précoces et forcés, mutilations génitales, grossesses non désirées, manque d'autonomie financière et dans les décisions concernant leur vie sexuelle et reproductive.

La Francophonie peut-elle être un moteur pour la réalisation des OMD ? Le Burkina Faso s'engage activement : quelles leçons peut-on tirer de ses expériences ? Quelle est la valeur ajoutée d'une approche « droits humains » ?

**Avec la participation de :**

**Paule Rigaud**, coordinatrice de la campagne contre la mortalité maternelle au Burkina Faso

**Aïcha Kaboré Zoungrana**, présidente d'Amnesty International Burkina Faso

**Dr Vincent Fauveau**, pédiatre et conseiller en santé maternelle et reproductive aux Fonds des Nations Unies pour la Population (sous réserve)

**Marina Carobbio Guscetti**, conseillère nationale, co-présidente du "groupe parlementaire Caire+"

Et la modération de **Manon Schick**, porte-parole de la Section suisse d'Amnesty International

Organisation : Amnesty International Section suisse [www.amnesty.ch](http://www.amnesty.ch)

L'Objectif 5 du millénaire pour le développement (OMD) prévoit la réduction de trois quarts de la mortalité maternelle. A cinq ans de l'échéance des OMD, les avancées dans ce domaine sont insuffisantes : une femme meurt encore toutes les 90 secondes dans le monde de complications liées à sa grossesse ou à son accouchement. Les Etats sont les principaux responsables des faibles résultats obtenus et invoquent généralement des prétextes économiques pour ne pas agir.

Pour que la santé maternelle devienne une réalité pour toutes les femmes, les Etats doivent mettre en place bien plus qu'une simple augmentation de leur budget de la santé. Les facteurs affectant la santé maternelle sont directement liés aux multiples formes de discrimination dont les femmes sont l'objet : mariages précoces et forcés, mutilations génitales, grossesses non désirées, manque d'autonomie financière et dans les décisions concernant leur vie sexuelle et reproductive.

La Francophonie peut-elle être un moteur pour la réalisation des OMD ? Le Burkina Faso s'engage activement : quelles leçons peut-on tirer de ses expériences ? Quelle est la valeur ajoutée d'une approche « droits humains » ?

## Les intervenant.e.s



### **Paule Rigaud**

Responsable de campagne sur l'Afrique de l'ouest au Secrétariat international d'Amnesty International, elle coordonne la campagne d'Amnesty pour la santé maternelle au Burkina Faso.



### **Aïcha Kaboré Zoungana**

Présidente d'Amnesty International Burkina Faso. Militante active dans la campagne pour la santé maternelle et membre du comité chargé de l'élaboration de la stratégie de campagne.



### **Dr Vincent Fauveau**

Conseiller en santé maternelle et reproductive à Genève au bureau de l'UNFPA et activiste des partenariats centrés sur la santé maternelle et du nouveau-né. Pédiatre des Hôpitaux de Toulouse, il a consacré sa carrière à la santé maternelle et infantile dans les pays en développement.



### **Marina Carobbio Guscetti**

Médecin de formation, membre du Conseil national suisse et co-présidente du groupe parlementaire « Caire + » qui suit la mise en œuvre de la conférence du Caire de 1994 sur la population et le développement, notamment en matière des droits sexuels et reproductifs.



### **Modération par Manon Schick**

Porte-parole de la Section suisse d'Amnesty International.